



Fiche de poste

Septembre 2022

CENTRES HOSPITALIERS D'ANGOULÊME, DE LA ROCHEFOUCAULD, DE RUFFEC et EHPAD AIGRE (Direction commune)

FICHE DE FONCTION - FICHE DE POSTE

DIRECTEUR ADJOINT EN CHARGE DE LA POLITIQUE GERONTOLOGIQUE (Directeur d'hôpital ou détachement sur grade DH)

Cotation du poste : HC : 2,9
 CN : 2,8

I - PRÉSENTATION SUCCINCTE DU PERIMETRE

A- Le centre hospitalier d'Angoulême

Le Centre Hospitalier d'Angoulême est le Centre Hospitalier public de référence du territoire de santé de la Charente. Il comprend 1200 lits ou places dont 600 d'hébergement et a conclu une convention de direction commune avec le Centre Hospitalier de La Rochefoucauld (440 lits et places), le Centre Hospitalier de Ruffec (137 lits, un service d'urgences) et l'EHPAD d'Aigre (89 lits et places).

Le Centre Hospitalier d'Angoulême développe une activité de référence dans l'ensemble des spécialités médicales pour lesquelles il dispose, en propre ou dans le cadre de formules de coopérations, d'autorisation d'activités (Samu-Smur, Urgences, Réanimation, IRM, 2 Scanners, appareils de Dialyse, 2 salles de Cardiologie Interventionnelle, 3 accélérateurs de Radiothérapie (1 IMRT), Oncologie, 2 Caméras de scintigraphie, explorations fonctionnelles, Petscanner).

Sur le plan chirurgical, le Centre Hospitalier développe une activité en chirurgie viscérale, bariatrique, urologique, gynécologique, orthopédique et traumatologique, la stomatologie et l'ORL dans un contexte concurrentiel sur l'agglomération (Angoulême : 47 000 habitants ; agglomération : 110 000 habitants ; Charente : 320 000 habitants).

L'établissement réalise également 1500 accouchements par an (soit plus de la moitié de ceux de l'agglomération). L'établissement dispose d'un secteur de 78 lits de Soins de Suite. Le Centre Hospitalier d'Angoulême coopère selon de nombreuses conventions et dans le cadre des différentes structures avec l'essentiel des acteurs du Territoire Sanitaire (2 GCS dont l'un territorial des 8 Etablissements Publics, 1 GIE IRM, 1 GIP Cuisines).

Par ailleurs, le Centre Hospitalier d'Angoulême est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire de la Charente composé de l'ensemble des établissements publics de santé du département.

La stratégie de l'établissement est organisée autour du projet d'établissement 2018-2022. Les comptes de l'établissement sont certifiés sans réserve. La dernière visite de certification s'est déroulée en septembre 2021, l'établissement est dans l'attente des résultats. La situation financière fin 2021 est préoccupante sans être catastrophique (déficit d'environ 3 M€ sur un budget consolidé de 210 M€)

B- Les établissements de la Rochefoucauld, de Ruffec et d'Aigre

Situé à 20 km d'Angoulême, le Centre Hospitalier de la Rochefoucauld dispose de 12 lits de médecine (dont 6 dédiés aux soins palliatifs) et 42 lits en soins de suite et réadaptation, 42 places de service de soins infirmiers à domicile, 10 places en Hospitalisation de Jour (7 places de rééducation et 3 d'évaluation), 53 lits en Unités de Soins de Longue Durée (USLD), 40 lits en Foyer d'Accueil Médicalisé (Centre Pierre Mourier), 263 lits d'EHPAD répartis sur 3 structures. L'organisation médicale est classique, sans approche polaire particulière.

La situation financière de l'établissement est fragile et l'établissement travaille sur un accord tripartite entre l'ARS et le conseil général permettant à l'établissement de retrouver une activité adaptée au besoin de la population et le recrutement de médecins.

Situé à 40 km d'Angoulême, le Centre Hospitalier de Ruffec dispose de 39 lits de médecine (dont 3 dans une unité de soins continus et 2 dans une unité d'hospitalisation de courte durée adossé à un service d'urgences (9000 passages)) et 35 lits en soins de suite et réadaptation (20 à orientation gériatrique et 15 autres polyvalents), 63 lits d'EHPAD. L'organisation médicale est classique, mais est structurée en deux pôles d'activité médicale peu cohérents.

Le Centre Hospitalier de Ruffec s'est engagé dans un plan de retour à l'équilibre financier.

Situé à 30 km d'Angoulême, l'EHPAD d'Aigre comprend 87 lits d'hébergement permanent, 1 lit d'hébergement temporaire et 6 places d'accueil de jour. L'établissement porte un projet architectural de restructuration et de rénovation, sur le même site et à capacité constante avec identification d'une unité spécifique pour résidents déments déambulants.

C- Le Groupement hospitalier de territoire de Charente

Le GHTC regroupe l'ensemble des établissements publics du département de Charente.

Les sept établissements membres du GHT de Charente sont :

- le CH d'Angoulême ; établissement support
- le CH « Camille Claudel » d'Angoulême ;
- le CH de la Rochefoucauld ;
- les Hôpitaux du Grand Cognac (Cognac et Châteauneuf) ;
- le CH de Ruffec ;
- le CH de Confolens ;
- les Hôpitaux Sud Charente (Barbezieux-Saint-Hilaire).

II – MISSIONS PERMANENTES DU DIRECTEUR EN CHARGE DE LA POLITIQUE GERONTOLOGIQUE

Un nouveau directeur général, Jean-Rémi Richard, prendra ses fonctions en mars à la direction des CENTRES HOSPITALIERS D'ANGOULÊME, DE LA ROCHEFOUCAULD, DE RUFFEC et de l'EHPAD D'AIGRE. Dans ce cadre, est recherché un collègue dynamique pour intégrer l'équipe de direction de ces établissements.

A – Gestion opérationnelle quotidienne des services et structures composant le pôle personnes âgées

La gestion du budget et des ressources humaines

- Contribution à la préparation de l'EPRD de l'établissement et au suivi budgétaire annuel (notamment sur les dépenses de personnel), dans le respect des contraintes juridiques et budgétaires, et en lien avec direction des finances, DRH et direction des services économiques, logistiques et techniques
- Déclinaison de la politique institutionnelle en terme de gestion des ressources humaines : intégration des nouveaux arrivants, plan de formation, promotions professionnelles, mobilité intra et inter-EHPAD, harmonisation des pratiques professionnelles...
- Sur le court séjour gériatrique : suivi des budgets et de l'activité en hospitalisation complète et de jour, consultations gériatriques et consultations mémoire, MIG de l'équipe mobile de gériatrie,
- Préparation-négociation du CPOM sur la base des coupes PATHOS et GIR menées en 2022, avec Département et ARS
- Rédaction du rapport d'activité annuel du pôle personnes âgées
- Evaluation externe des EHPAD

La politique d'admission et la démarche qualité dans les EHPAD

- Suivi des travaux du guichet unique des admissions et de l'utilisation de l'outil informatisé Via Trajectoire mis en place pour les EHPAD,
- Veille sur les situations administratives et financières préoccupantes potentiellement génératrices d'impayés (notamment en cas d'entrée en urgence en EHPAD)
- Participation aux travaux du Département sur la promotion de l'accueil de jour, sur la gestion de l'aide sociale...
- Rencontre avec les résidents et leurs familles, autant que de besoin, avec le cadre de santé et le médecin coordonnateur de l'EHPAD, et si nécessaire l'assistante sociale ou le psychologue.
- Suivi de la démarche qualité au sein des EHPAD en lien avec l'encadrement soignant, les médecins coordonnateurs et la direction de la qualité,
- Contribution à la diffusion d'une culture gériatrique au-delà des unités du pôle personnes âgées et des EHPAD

La participation aux instances internes spécifiques et aux coopérations gériatriques

- Préparation et suivi des délibérations et avis soumis aux directoires et au conseils de surveillance dans leur domaine de compétence

- Coordination hebdomadaire du pôle personnes âgées (directeur-adjoint, cadre supérieur de santé, coordonnateur médical, et 2 attachés d'administration hospitalière)
- Conseil de vie sociale (3 par an par site d'EHPAD)
- Comité de pilotage qualité du pôle personnes âgées (tous les deux mois)
- Instances polaires (CHA) : bureau de pôle mensuel et conseil de pôle deux fois par an
- Membre du bureau de la PTA, participation au comité technique et autres réunions (Conseil d'administration, assemblée générale)
- Représentation de l'établissement aux réunions organisées par le Conseil Départemental et l'ARS.
- Représentation de l'établissement ou de la Fédération Hospitalière de France dans certains groupes de travail ou comité institutionnels à vocation régionale.
- Représentation de l'établissement devant le tribunal pour les saisines du JAF

B – Pilotage et accompagnement des projets liés à la prise en charge des personnes âgées au sein des établissements en direction commune et au niveau du territoire

Dans le cadre des directions communes

- Développement des synergies et partages d'expériences entre les équipes pluridisciplinaires des EHPAD d'Aigre, La Rochefoucauld, Ruffec et Angoulême, ainsi qu'avec les services de court séjour gériatrique : mise en commun de procédures, participation à des formations communes, invitation à des rencontres thématiques, démarche qualité et gestion des risques,
- Coordination pour participer aux travaux menés sur le territoire, en lien avec le département, la PTA, l'ARS, les PFR, les associations, le CDCA ...
- Accompagnement de la mise en place des temps médicaux partagés, voire équipe médicale gériatrique commune,
- Initiation de projets communs dans le domaine de la gérontologie et des filières gériatriques, en lien avec les directeurs délégués de site et directeurs de soins de chaque établissement
- Participation aux grands projets institutionnels (certification des comptes, accréditation, CPOM, projet d'établissement...)

Dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire de Charente

- Participation active à l'écriture et à la mise en œuvre du volet « filière gériatrique » du projet médical partagé de territoire
- Animation administrative de la filière territoriale au sein du GHT, sur une base prospective, et des échanges réguliers avec les établissements membre du GHT
- Contribution à l'élaboration du plan de formation et DPC et à la démarche qualité du GHT sur le volet prise en charge gériatrique
- Participation aux instances du GHT autant que de besoin
- Contribution à l'amélioration des relations ville-hôpital, dans le souci de développer un recours programmé à l'hôpital ainsi qu'une approche préventive de l'entrée en structure.

Travail d'analyse stratégique

- Veille réglementaire sur les évolutions relatives au financement de la dépendance, à l'adaptation de la société au vieillissement et au parcours des personnes âgées et de leurs aidants ;
- Suivi et analyse de l'offre sanitaire et médico-sociale pour les personnes âgées dépendantes et fragilisées sur le territoire d'influence des 3 établissements en direction commune et du GHT (en lien notamment avec l'Observatoire régional de santé, l'Agence Régionale de Santé et le Département)
- Analyse de l'activité « gériatrique » des 3 établissements en direction commune et, le cas échéant, des établissements du GHT (en lien notamment avec les directions des finances et du contrôle de gestion)
- Elaboration et actualisation régulière de diagnostics territoriaux et stratégiques à l'échelle des 3 établissements et du GHT dans le domaine de la gérontologie

C - Directeur référent des agents d'accueil de chaque site

- Point mensuel de suivi avec l'équipe
- Accompagnement sur des dossiers sensibles

D - Directeur référent du Service des mandataires judiciaires

- Point mensuel de suivi avec l'équipe
- Accompagnement sur des dossiers sensibles

D - Directeur référent de la Plateforme de Répit des aidants

- Point mensuel de suivi avec l'équipe
- Accompagnement sur des dossiers sensibles

II – MISSIONS PARTICULIERES AU COURS DE LA PREMIERE ANNEE DE FONCTIONS

Au-delà d'une prise de contact avec ses différents interlocuteurs internes (encadrement médical, soignant et administratif des services composant le futur pôle personnes âgées, directions fonctionnelles...) et externes (ARS, département, établissements du territoire, PTA, associations...) et d'une prise de connaissance de la politique générale de l'établissement, le directeur adjoint en charge de la politique gérontologique doit :

- poursuivre le fonctionnement et organisation du pôle personnes âgées : gouvernance, articulation fonctionnelle entre les différents maillons de la filière gériatrique, organisation de l'encadrement soignant et du fonctionnement médical de jour et en permanence des soins, instances internes au pôle, collaboration avec les directions fonctionnelles
- participer activement à la négociation du CPOM des EHPAD du CH d'Angoulême,
- poursuivre le suivi du contrat de partenariat public-privé à l'EHPAD de Beaulieu signé en décembre 2012 et suivre le plan de financement et les évolutions tarifaires pluriannuels

- suivre les travaux de réhabilitation des deux unités de l'EHPAD Font-Douce (octobre 2022 décembre 2023) et des projets innovants
- poursuivre le « projet de l'EHPAD de demain » pour l'EHPAD de La Providence (contacts usagers, autorités de tarifications), dépôt du dossier dans le cadre du Ségur Investissement en juin 2024
- piloter les dossiers transversaux confiés par le chef d'établissement au regard de l'actualité.

III – POSITIONNEMENT HIÉRARCHIQUE ET RELATIONS

Le directeur chargé de la politique gérontologique est hiérarchiquement et directement rattaché au Directeur de l'établissement, Président du Comité stratégique du GHT

Il travaille en étroite collaboration avec :

- les différentes directions fonctionnelles au niveau institutionnel et les directeurs délégués de site,
- le chef de pôle personnes âgées, le chef de service de médecine gériatrique, les cadres supérieurs du pôle personnes âgées et les 2 attachés d'administration hospitalière du pôle.
- Les directions des autres établissements membre du GHT.

Il participe aux directoires élargis, aux instances de l'établissement, ainsi qu'au Comité stratégique du GHT en tant que de besoin.

Il fait le lien avec la trésorerie sur les dossiers d'impayés, les interlocuteurs des autorités de tarification (ARS et Conseil Départemental)

V -MOYENS MIS A DISPOSITION

- 1ETP attaché d'administration hospitalière encadrant les services techniques du pôle médico-social -
- 0.20 assistant de gestion
- 0.20 attaché d'administration pour gérer les appels à projets et dossiers transversaux
- 1 secrétariat pour le pôle personnes âgées
- Gouvernance du pôle clinique : médecin chef de pôle, chef de service, directeur des soins et cadres supérieurs de pôle

VI – APTITUDES ATTENDUES

- Connaissances approfondies dans le domaine de la gestion hospitalière : tarification à l'activité, budgets annexes liés aux activités d'EHPAD et d'unité de soins de longue durée
- Expérience dans le domaine des coopérations gérontologiques et sanitaires
- Capacités en matière d'analyse stratégique et d'aide à la décision
- Capacité de pilotage (gestion de projet, management, animation et formation)
- Sens du travail en équipe et de la communication
- Gestion des situations complexes
- Autorité et qualité pédagogique
- Disponibilité
- Rigueur et sens de l'organisation
- Capacité à anticiper
- Capacité de synthèse
- Excellent rédactionnel

Personnes à contacter :

- Nicolas Prentout, Directeur par intérim du Centre hospitalier d'Angoulême,
- Jean-Rémi RICHARD, actuellement Directeur des hôpitaux du Pays du Mont Blanc, 04 50 47 31 20 ; jr.richard@ch-sallanches-chamonix.fr , Prise de fonction en mars 2023 au sein du GHT de Charente.